



Passerelles possibles

Les passerelles permettent à un candidat issu d'une formation équivalente ou complémentaire d'accéder au Titre RDC en intégrant directement certaines parties du parcours, voire en bénéficiant de dispenses sur des blocs déjà validés.

Exemples de formations sources de passerelles :

- Licence professionnelle Commerce ou Marketing
- BUT Techniques de Commercialisation (TC)
- BTS MCO, NDRC ou CI
- Bachelor Responsable Marketing et Commercial

Équivalences et dispenses

Le candidat peut être dispensé d'un ou plusieurs blocs de compétences s'il a déjà validé des blocs similaires via :

- Un titre RNCP équivalent ou supérieur avec blocs communs
- Une certification partielle obtenue dans un autre centre
- Une reconnaissance officielle dans le cadre de la VAE

Procédure d'admission par équivalence ou passerelle

Les candidats doivent fournir les éléments suivants :

- Dossier de candidature complet (CV, lettre de motivation)
- Copie des diplômes et attestations de formation
- Relevés de notes ou livret de compétences
- Attestations d'expérience professionnelle ou livret VAE le cas échéant
- Entretien de positionnement avec le responsable pédagogique

5. Références réglementaires

- Code du travail – Articles L. 6111-1 et suivants
- Référentiel RNCP du titre RDC – Code RNCP36381 (ou équivalent actuel)
- Arrêtés et règlements relatifs à la VAE et aux blocs de compétences